



CENTRE HOSPITALIER  
Reine Astrid  
MALMEDY



Samedi 14 mars 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi soir, les autorités sanitaires et le gouvernement fédéral ont demandé aux hôpitaux généraux et universitaires, psychiatriques et de réadaptation d'activer la phase d'action de leur plan d'urgence hospitalier (PUH) et de prendre des mesures pour permettre l'accueil de patients contaminés par le Covid-19. Elles sont d'application jusqu'au 3 avril.

Ces mesures s'articulent autour de deux axes :

**-les annulations des consultations, examens et interventions non urgents et non nécessaires et ne mettant pas en danger la santé du patient**

Tous les hôpitaux ont reçu l'instruction d'annuler ces consultations et interventions pour permettre la prise en charge optimale des patients atteints du coronavirus et libérer au maximum tant les ressources nécessaires au niveau humain que les unités de soins critiques (soins intensifs, salles de réveils, blocs opératoires, etc) et les équipements médicaux.

Les consultations, examens et interventions urgents et nécessaires, ainsi que les thérapies telles que chimiothérapie et dialyse, sont maintenus.

**-les visites sont interdites** dans tous les services à l'exception des unités de pédiatrie (limité à un seul parent), maternité (limité à un seul accompagnant) et pour les patients en fin de vie (limité à un accompagnant de confiance).

Ce plan d'urgence a été activé dès vendredi soir dans tous les hôpitaux de la province de Liège (Centre Hospitalier Bois de l'Abbaye, Groupe Santé CHC, CHR de la Citadelle, CHR de Huy, Centre Hospitalier Reine Astrid de Malmedy, CHU, CHR Verviers, Clinique André Renard, ISoSL, St.Josef St-Vith, St.Nikolaus Eupen) pour permettre la mise en place de ces mesures, tant au niveau de la logistique que des ressources humaines.

Chaque hôpital prend ses dispositions pour informer, au mieux et au plus vite, les patients et les médecins généralistes de l'application et des conséquences de ces mesures.

Tous les patients concernés par les annulations seront contactés par les hôpitaux. Ces derniers demandent aux patients de ne pas les contacter spontanément afin de ne pas surcharger les centrales téléphoniques.

La nécessité de leur consultation sera réévaluée lundi par le médecin spécialiste concerné avec convocation éventuelle, si nécessaire, par l'hôpital.

Les directions générale et médicale des hôpitaux de la province de Liège sont en contact étroit dès ce samedi pour coordonner la mise en place de ces directives et assurer une collaboration interhospitalière solidaire et responsable en ces moments difficiles.

Toutes ces mesures décidées par le Fédéral correspondent aux recommandations des scientifiques. Elles doivent permettre aux hôpitaux de faire face aux besoins de la population et, espérons-le, de limiter le pic de l'épidémie. L'ensemble des soignants remercie les patients et la population pour leur coopération et leur compréhension.